

Adjudication pour
aménagement de
chotours le long de la rue
de la gare.

Et de M. et M.
Monsieur de P. et C.
Vu et approuvé
par nous, Préfet de la Seine et de la
Seine, le 14 42: 1965
p. Le Préfet
Le S. P. de la Seine
1 point

Le Conseil vu ses délibérations précédentes, relatives au projet d'aménagement
de chotours le long de la rue de la gare,

Considérant que le dossier est au point, et le financement assuré.

DÉCIDE =

l'adjudication des travaux s'effectuera dès que possible. Les travaux sont
estimés à 47 000 Fr.

PRÉCISE =

que les crédits figureront au budget additionnel 1965, dont 44 000 Fr en
report de l'exercice 64. Une subvention de 18 275 Fr est accordée par la Commission
Départementale sur le budget départemental de Secours